

PROCÈS-VERBAL N° 28 : Réunion du Groupe de Travail sur l’Aquaculture

Jeudi 30 septembre 2021

16 h – 18 h (heure locale des Açores) | Durée : 2 heures

Réunion hybride depuis l’Académie de la jeunesse et des arts de l’île de Terceira

Praia da Vitória, Açores, Portugal

Introduction. Nature de la réunion

Le groupe de travail du Conseil Consultatif pour les régions ultrapériphériques (CCRUP) sur l’aquaculture s’est réuni en présentiel et par vidéoconférence, en session hybride et à huis clos, à Praia da Vitória et via la plateforme *Zoom*, avec interprétation simultanée en portugais, français et espagnol, à seize heures (heure locale des Açores), le trente septembre deux mille vingt et un.

Un mot de bienvenue a été adressé à tous les présents (voir liste des participants) et il a été indiqué que la réunion serait enregistrée aux fins de la préparation de son procès-verbal.

Les règles d’hygiène et de sécurité en place dans le cadre du plan de lutte contre la Covid-19 approuvé pour ces réunions ont été rappelées aux participants présents.

1. Ouverture de la séance par le président du groupe de travail

M. François Herman (Président de ce groupe de travail et représentant du Syndicat des Producteurs Aquacoles de Guadeloupe) a commencé par mentionner les points à l’ordre du jour de la réunion (voir ordre du jour ci-joint).

2. Informations administratives

La secrétaire générale a indiqué que le procès-verbal de la réunion précédente a été approuvé par écrit à l’unanimité le vingt et un septembre deux mille vingt et un.

3. Analyse et conclusions sur le projet : Analyse *SWOT* de l’aquaculture dans les régions ultrapériphériques (RUP)

a) Faiblesses, menaces, forces et opportunités du secteur de l’aquaculture dans les RUP

M. François Herman a exprimé sa tristesse suite au décès de M. Georges Karam (*Comité régional de pêches maritimes et élevages Marins - CRPMEM Guyane*) et a demandé si Mme Carolina Silveira (stagiaire ayant préparé le document sur l'aquaculture dans les régions ultrapériphériques) était présente.

La secrétaire générale a confirmé l'absence de Mme Carolina Silveira, celle-ci suivant des cours à Lisbonne. Elle a souligné que le secrétariat du CCRUP a également participé aux travaux et les soutient. Mme Carolina Silveira a complété un tableau Excel de l'analyse SWOT de l'aquaculture dans les différentes RUP, afin que le groupe de travail puisse avoir plus d'informations pour concevoir une stratégie de recommandations concernant l'aquaculture. Elle a également rappelé que le nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes inclut désormais l'aquaculture.

M. François Herman s'est interrogé sur l'état des travaux, à savoir s'ils étaient déjà terminés ou toujours en cours d'élaboration. Il a noté que concernant son territoire, le rapport contenait quelques erreurs qui pouvaient être corrigées avant sa diffusion.

La secrétaire générale a déclaré que le travail avait été achevé par la stagiaire et qu'il servirait de base à la discussion de cette question au sein du groupe de travail, avec la possibilité d'être affiné et publié par la suite.

M. François Herman a déclaré que, dans la mesure où il s'agit d'un document très long, il devrait être revu par chacun des territoires. Chacun introduirait ensuite les modifications pertinentes au texte, qui, pour des raisons de simplicité, devrait circuler en format Word. Il a demandé aux autres membres s'ils avaient déjà lu le contenu du document et s'ils souhaitent faire des commentaires.

Mme Anaïs Mourtada (*Comité national des pêches maritimes et des élevages marins*) a indiqué qu'elle n'avait pas eu le temps de lire tout le document et qu'elle était d'accord avec la division du document par région et a suggéré de se réunir via *Zoom* plus tard pour échanger des points de vue.

La secrétaire générale a demandé à Mme Anaïs Mourtada, si le Comité national qu'elle représente peut prendre en charge la révision des autres comités des RUP françaises non présents dans ce groupe de travail, compte tenu du petit nombre de représentants français.

Mme Anaïs Mourtada a déclaré qu'elle ne pouvait pas garantir la réponse des différents comités non représentés, mais qu'elle pouvait recevoir, compiler et transmettre les informations.

M. François Herman a indiqué qu'ils pourraient faire ce travail des RUP françaises ensemble comme ils le font actuellement au sujet de travaux sur la Guyane.

M. Jean Christophe Raymond (*Comité national des pêches maritimes et des élevages marins*) a tout d'abord demandé au Président de ce groupe de travail de décider qui allait gérer l'information. Il a souligné l'importance de ce document qui est l'un des premiers travaux sur la situation actuelle de l'aquaculture dans les régions ultrapériphériques.

M. François Herman a convenu que le document était bien structuré, basé sur une vision globale de l'aquaculture dans les RUP et qu'il permettra la continuité du groupe de travail.

M. Jean Christophe Raymond a souligné l'importance pour chaque RUP de compléter et de rectifier les erreurs afin de parvenir rapidement à un document final.

M. François Herman a recommandé de fixer une date limite à la mi-décembre pour que chacun lise et complète de manière pertinente le document de sorte à avoir une version finale avant la fin de l'année, en demandant à chacun d'intervenir.

La secrétaire générale a déclaré que jusqu'au 15 décembre, le secrétariat serait disponible pour recevoir le document avec les propositions de chaque membre, mais qu'il serait plus difficile d'avoir le document final pour approbation par l'Assemblée générale ou le Comité exécutif avant la fin de l'année, compte tenu de la période des fêtes.

M. François Herman a proposé que le document final soit conclu lors de la prochaine réunion du groupe de travail Aquaculture, à la mi-mars 2022.

M. David Pávon (*Federación Regional de Cofradía de Pescadores de Canarias*) Mme Naila Louison (*Chambre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte*) et M. Bruno Schemes (*Association des producteurs de palourdes de Fajã de Santo Cristo*) ont approuvé cette suggestion.

Mme Anaïs Mourta da a proposé qu'après avoir reçu les contributions de chacun, un groupe de réflexion soit mis en place pour faire un point de situation avant la prochaine réunion.

La secrétaire générale a accepté la proposition, tenant compte de l'organisation interne, et a déclaré que cela pourrait se faire en janvier ou début février, pour discuter des travaux.

M. François Herman a également exprimé son accord et mentionné l'élaboration d'un document comprenant les points communs comme il est d'usage au CCRUP. David Pavón a demandé s'il serait possible d'inclure dans le groupe de travail des producteurs aquacoles de l'île de Las Palmas, car ils ont conçu des projets très intéressants sur la production aquacole aux îles

Canaries. Il a indiqué que leur présence dans ce groupe de travail pourrait notamment apporter une valeur ajoutée et des connaissances supplémentaires.

M. David Pavón a souligné qu'il souhaitait que les producteurs aquacoles fassent partie de ce groupe de travail, notamment pour qu'ils puissent partager avec le Conseil consultatif les progrès réalisés dans la production aquacole à Las Palmas.

La secrétaire générale a indiqué que le travail est vaste et qu'il est traduit dans les trois langues officielles. Elle a demandé de garder un registre des modifications pour voir si elles pouvaient être traduites en interne.

M. Herman a déclaré avoir des doutes sur la traduction, mais qu'il apportera sa contribution. Il a ensuite clos le débat sur cette question.

4. Progrès dans la mise en place d'indicateurs de suivi par région ultrapériphérique

Dans le cadre du point deux de l'ordre du jour, M. François Herman a souligné qu'ils devraient essayer de détailler le tableau Excel envoyé et le mettre à jour tous les deux ans. Il serait bon d'avoir quelque chose de simple, un tableau avec quelques indicateurs, rempli annuellement, pour avoir une certaine indépendance. Un document avec des indicateurs clés a été partagé sur écran.

M. François Herman a indiqué qu'il devrait y avoir une personne responsable pour chacun des territoires, afin de mener à bien cette tâche.

M. David Pavón a répondu qu'il serait responsable de son territoire.

La secrétaire générale a déclaré qu'en ce qui concerne les Açores, il faudrait parler à la Fédération de la pêche des Açores et que le plus gros problème serait Madère, car ils ne sont pas membres du groupe de travail.

M. Jean Christophe Raymond a mentionné que le tableau est une excellente idée et que l'aquaculture devrait être développée dans les RUP. Il a suggéré qu'il y ait un champ dans le document pour indiquer les responsables.

M. Bruno Schemes a suggéré que pour les Açores, la Fédération de la Pêche des Açores complète le tableau, car il s'agit de l'organisme qui dispose du plus d'informations.

M. François Herman a clos le débat concernant le point deux de l'ordre du jour.

5. Identification des obstacles au développement

M. François Herman, conformément à la précédente réunion du groupe de travail, a indiqué que la concurrence des produits de la pêche et de l'aquaculture des pays tiers sur les marchés locaux était un obstacle au développement. Il a demandé si, lors de la première partie de l'Assemblée générale, la nécessité de mieux tracer les produits avait été mentionnée comme un avantage concurrentiel.

M. David Pavón a indiqué que la question avait été soulevée, mais qu'il avait été conclu que le problème résidait dans la concurrence déloyale. En Europe, il y aura une concurrence déloyale dans la mesure où les prix pratiqués par les pays tiers sont très différents de ceux pratiqués par les pays européens, car la commercialisation des produits répond à des règles différentes.

M. François Herman a demandé si le CCRUP préparait des recommandations sur le sujet et si l'on jugeait utile de rédiger un document sur la pêche et l'aquaculture dans les RUP. Il s'agit d'une question importante, car il est nécessaire d'assurer la traçabilité des produits locaux.

M. David Pavón a souligné qu'il serait important de rédiger un tel document. Il a ensuite invité M. Pedro Reis Santos (*Market Advisory Council*) à s'exprimer sur ce sujet.

M. Pedro Melo (*Associação dos Comerciantes de Pescado dos Açores*) a mentionné l'importance de l'existence d'un « *level playing field* » entre les produits fabriqués dans l'Union européenne et les produits importés. En deux mille dix-neuf, une recommandation envoyée à la Commission européenne sur le sujet a été adoptée et il a ajouté que le Conseil consultatif de l'aquaculture en a fait de même en 2018. Ces documents peuvent servir d'inspiration pour le travail du CCRUP. Il s'agit d'une question toujours très importante pour les producteurs d'aquaculture.

M. François Herman a mentionné la difficulté de pratiquer l'aquaculture dans les RUP françaises, car il s'agit d'un processus très bureaucratique. Le niveau de production sera plus faible avec une économie d'échelle qui n'est pas accessible. Le produit local est toujours plus cher. Le niveau de la demande doit augmenter et les informations sur les produits de l'aquaculture doivent être plus nombreuses et de meilleure qualité. Les consommateurs sont de plus en plus conscients de la nécessité de consommer des produits locaux, une situation qui a été accentuée par la pandémie de Covid-19.

M. Jean Christophe Raymond a commenté que lorsqu'on exige le « *level playing field* », la réponse obtenue est que tout est réglementé en matière de pêche et que les pays qui importent ces produits doivent respecter les normes européennes. L'avis doit être rédigé de manière objective afin d'obtenir un plus grand engagement dans la réponse.

6. Identification des besoins en matière de recherche et développement pour une aquaculture résiliente et durable

M. François Herman a mentionné l'importance de valoriser la spécificité des produits aquacoles et de mettre davantage d'informations à la disposition de la population. L'Union européenne devrait être informée des problèmes du secteur. Le coût reste la principale préoccupation du consommateur. Il a également souligné l'importance d'étudier les problèmes des marchés des RUP, très différents les uns des autres. Plus on s'éloigne de l'Europe continentale, plus grand doit être le souci du marché local. La difficulté sera toujours l'écoulement du produit, en termes de marché.

Mme Anaïs Mourtada a demandé à M. François Herman des éclaircissements à propos des opportunités qui ne se situent pas tant sur le marché international que sur le marché local et a demandé si l'absence de concurrence déloyale impliquait un développement supplémentaire.

M. François Herman a mentionné qu'en Guadeloupe, ils importent 94 % de ce qu'ils consomment. L'activité aquacole est orientée vers le marché européen. Si le produit local était valorisé, en termes de qualité et de valeur économique, l'activité aquacole pourrait se développer. C'est la demande du marché local qui est le moteur du développement. La priorité va aux marchés locaux, car ils ne pourront jamais être compétitifs à l'exportation. Il a également mentionné qu'il sera difficile, par exemple, de réaliser un projet aussi important que celui des Canaries. La filière de l'aquaculture sur le territoire de la Guadeloupe devrait être destinée au marché de niche local.

En ce qui concerne les Canaries, M. David Pavón a souligné l'importance de diversifier la commercialisation, la valorisation des produits et du marketing afin que les produits locaux aient une valeur ajoutée. Il a indiqué qu'aux Canaries, 85 % du thon pêché est destiné au continent et que l'Union européenne dispose d'une aide pour ce type de coûts.

M. François Herman a souligné qu'aux Antilles, il existe peu de circuits logistiques structurés, ce qui rend difficile une commercialisation organisée, dans la mesure où la pêche est vendue à proximité du bateau. Il a approuvé l'analyse de M. David Pavón et a conclu que la résilience des marchés dépend de la diversification des canaux de commercialisation.

Concernant Mayotte, Mme Naila Louison a indiqué que jusqu'en 2014, ils étaient pionniers dans l'aquaculture, mais qu'ils avaient des problèmes pour exporter vers l'Europe continentale, car il n'y a pas de circuits organisés. À la Réunion, il y a une plus grande organisation en matière

de marché, car presque toutes les compagnies aériennes y assurent des liaisons. À Mayotte, l'importation d'alevins pour l'aquaculture est très coûteuse. L'aquaculture dans la région se développerait si le marché local était soutenu. Elle a également indiqué qu'il existe plusieurs campagnes de sensibilisation de la population locale à l'achat de poissons de la production aquacole. Elle a souligné que l'absence de concurrence a nui au développement de l'aquaculture locale. Compte tenu des conditions climatiques défavorables pendant certains mois de l'année, la population locale commence à comprendre que le poisson provenant de l'aquaculture est un complément nécessaire.

Mme Emilia Gargallo (*Commission européenne*) a indiqué qu'elle suivait les travaux du CCRUP. Elle a mentionné la recommandation n° 18, dans laquelle il y a des références à l'aquaculture à Mayotte. Elle s'est dite disponible pour aider si nécessaire.

M. François Herman a indiqué que l'un des obstacles au développement local en Guadeloupe est le fait que les réglementations françaises sont très bureaucratiques, avec des délais très longs pour obtenir les autorisations. Il faut parfois attendre 10 ans pour qu'une autorisation soit délivrée. En France, en dessous de 20 tonnes, il y a un régime déclaratif moins restrictif, mais si la production est supérieure à 20 tonnes, il y a un régime d'autorisation plus complexe et plus onéreux. Il a demandé aux représentants des autres régions (Açores, Madère et Canaries) de commenter l'organisation du système d'autorisation de la production aquacole et de mentionner les difficultés rencontrées, par exemple en ce qui concerne les limites de production.

M. David Pavón a déclaré qu'il ne connaissait pas la situation dans les îles Canaries, mais qu'il était prêt à répondre à la question avec des informations provenant des producteurs locaux.

M. Bruno Schemes a mentionné qu'aux Açores, ils ne pratiquent actuellement que la récolte de palourdes sauvages, et qu'il n'y aurait pas de production intensive, mais plutôt extensive, puisqu'en termes scientifiques, ils sont liés à l'Université des Açores. Pour cette raison, ils n'ont pas besoin d'étude d'impact environnemental et les autorisations sont plus rapides à obtenir.

M. François Herman a interrogé Mme Emilia Gargallo sur les perspectives de la Commission européenne à ce sujet. Il a mentionné que les marchés des RUP ne sont pas concurrentiels et que cela est lié à l'excès de réglementation. Il a demandé des éclaircissements sur la manière de faire évoluer cette situation.

Mme Emilia Gargallo a indiqué que la Commission européenne est consciente du problème et que les pays ont des taux de développement très différents. Actuellement, les décisions relatives

à l'aquaculture sont prises par recommandation ouverte, par contact avec les parties prenantes du secteur. On recommande que la période entre la décision et l'action soit plus courte. En ce moment, ils sont dans une période d'évaluation des fonds et veulent donner la priorité à l'aquaculture. Les pays devront utiliser ces fonds pour raccourcir ces délais, sous peine de ne pas être compétitifs. Il a rappelé que seule l'Autriche avait soumis son programme officiel pour révision et a souligné qu'ils pensaient qu'avec les nouvelles directives et les nouveaux fonds, dans les années à venir, la situation allait améliorer.

M. François Herman a déclaré avoir de l'espoir, mais qu'en France, la situation est très compliquée et que de nombreux investisseurs abandonnent leurs projets parce que le processus est très long.

La secrétaire générale a indiqué que le projet de plan de travail du groupe de travail sur l'aquaculture pour l'année deux mille vingt et un/deux mille vingt-deux devrait être envoyé avant le 15 octobre.

M. David Pavón a demandé aux membres de toutes les régions ultrapériphériques d'amener davantage d'associations de producteurs aquacoles au CCRUP, une initiative qui serait importante pour le bon travail du groupe sur l'Aquaculture.

François Herman a renforcé l'idée de David Pavón, car la présence des aquaculteurs est fondamentale et que les deux documents à préparer seront très importants. Il a également souligné la nécessité de partager les expériences en matière de production et de commercialisation et de parier sur l'innovation dans le secteur de l'aquaculture. Il a indiqué que les fonds pour la recherche sont de plus en plus rares. Il a remercié tous les participants de leur présence et, n'ayant rien de plus à ajouter, la réunion a été close à 18 heures.

Conclusions/recommandations

Les points de l'ordre du jour ont été traités.